

# Traitement General

## BioKlar® ULTRA BKU100eh



### FICHE RÉFÉRENCE

## Un Château Hôtel Restaurant de Luxe, Maine-et-Loire, Dept 49

### Le Projet

Installation d'une micro station d'épuration BioKlar® ULTRA BKU100eh avec Poste de Relevage Grosse Capacité. Chantier confié et achevé par l'équipe d'installation expérimentée BioKlar Ltd.

Le Château Hôtel Restaurant de Luxe est en rénovation dans un village typique dans le Maine et Loire (49). Ce beau bâtiment historique appartient à une maison d'édition prestigieuse italienne des magasins Décoration d'Intérieur « Shabby Chic ». Le propriétaire a programmé



un projet important de restauration complète afin de créer un superbe hôtel de luxe, une salle de réception de 250 personnes et 25 personnels. Choisi pour le traitement des eaux usées – le BioKlar® ULTRA BKU100eh – idéal pour ses atouts de souplesse de traitement et coûts maîtrisés.



### Précisions du Projet

Vu l'histoire du Château, c'était essentiel d'avoir l'accord des Bâtiments de France avant le commencement des travaux, programmé pour le mois de Mars 2014, et dont l'installation du dispositif d'assainissement était la première étape. Avec son dimensionnement compact et discret, la micro station BioKlar® ULTRA était un choix astucieux, surtout qu'elle correspond parfaitement à l'utilisation en lieu touristique de charges variables – dotée des zones de traitement multi étapes et entièrement auto nettoyant. L'équipe BioKlar a fait livrer la station et poste de relevage le jour exact demandé par le client et dans 10 jours elle était installée, contrôlée et validée par le SPANC. Son gabarit réduit était vraiment convenable, surtout que l'accès était étroit, et que mêmes les murs du jardin sont classés sur ce lieu.

*La micro station d'épuration BioKlar® ULTRA maîtrise le procédé biologique Culture Fixée à lit fluidisé (Biomasse fixée immergée et aérée) et assure une souplesse en traitement unique en Assainissement autonome des eaux usées en France. Certifiée et Garantie conforme à l'Arrêté du 22 juin 2007- NOR : DEVO0754085A pour l'assainissement semi collectif, la micro station d'épuration BioKlar® ULTRA est la solution idéale pour les petites collectivités, surtout en charge variable.*



Le premier jour du chantier, en cours de l'excavation, l'équipe BioKlar a trouvé un ancien bâtiment ainsi qu'un câble souterrain inattendu qui a rendu impossible l'installation dans l'emplacement prévu par l'architecte. N'ayant pas du temps à perdre, l'équipe BioKlar® a rapidement trouvé un emplacement alternatif pour la station et continuait avec l'installation même avec une configuration différente.

Pour le rejet des eaux usées, vu la quantité d'eau à traiter, les services d'eau ont demandé la création d'un réseau enterré afin d'acheminer les eaux traitées envers un fossé communal en limite de la propriété à côté de la route départementale. Une distance totale de plus que 300m.



### Les Points Forts de la Micro Station d'Épuration BioKlar® ULTRA



La conception simple d'une station d'épuration sans moteurs ou pièces mécaniques à l'intérieur de la station.

Le traitement biologique efficace et souple grâce à la Culture Fixée à Lit Fluidisé et la technologie des filtres Polylok® brevetés. Sa souplesse de traitement liée à ses qualités autonettoyantes sont parfaitement adaptées à un usage avec des charges variables – hôtel, gîtes, restaurant, salle de réception etc.

Le BioKlar® ULTRA BKU100eh convient les configurations alternatives. Par exemple, au Château, la configuration originale (deux cuves en longueur) a dû changer au

dernier moment suite au changement d'emplacement. La configuration convenable étant les deux cuves côte à côte.

[Cliquez ici pour vous renseigner davantage](#)



[www.bioklar.fr](http://www.bioklar.fr)

**BioKlar Limited (France)**  
8, rue Lemercier, 75017 Paris  
Siret: 79166596100011  
N° TVA: FR 37791665961  
Capital: 40 000,00 Euros (eqv.)

**BioKlar Limited (UK):**  
11-13 Hanover St., Liverpool L1 3DN  
Company N°: 8192127  
VAT Number: GB 995 1868 55  
Capital 32 500,00 Livres Sterling

